



Parcours de formation pour les IST

En partenariat avec l'Université de Lille et l'ILIS, l'ISTNF organise la Licence Sciences sanitaires et Sociales – parcours santé travail pour les infirmiers diplômés d'Etat. La formation, se déroule dans les locaux de l'ISTNF à Loos, sur le Parc Eurasanté au Sud de Lille.

Renseignements et demandes de dossier d'inscription par mail : formationcontinue@istnf.fr

Conditions d'admission :

⇒ L'admission se fait sur dossier et éventuellement un entretien, vous devez:

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)
- Avoir l'autorisation d'exercice en France (N° ADELI)
Exercer en santé au travail, ou avoir un lieu de stage en santé au travail
- Fournir des Informations sur le financement complètes et confirmées au 15/09/2019
- Fournir un CV et une lettre de motivation

→ Possibilité d'intégrer la formation par la Validation des Acquis

- ▶ Si vous êtes titulaire du DIUST, vous avez la possibilité de faire prendre en compte cette formation dans le cursus de LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail par le biais de la Validation des Acquis
- ▶ Si vous exercez en santé-travail depuis plus de 5 ans et avez suivi des formations en santé-travail, vous avez la possibilité d'obtenir le diplôme de la LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail par le biais de la Validation des Acquis
- ▶ Si vous avez validé le « cycle infirmier en service de santé au travail » dispensé par l'AFOMETRA et que vous justifiez d'un an d'expérience, vous avez la possibilité d'obtenir le diplôme de la LICENCE Sciences Sanitaires et Sociales parcours Santé-travail en suivant un parcours de formation spécifique complémentaire (*Cf. parcours ci-après*)

LES OBJECTIFS de la formation

Former des professionnels de la Santé au Travail qui devront être en capacité de préserver la santé des travailleurs et des populations dans un milieu de travail et un environnement sûr et sain, sous l'expertise des médecins du travail en :

- ▶ Participant au suivi santé-travail en collaboration avec les médecins selon des protocoles élaborés en commun
- ▶ Participant à des enquêtes épidémiologiques et en informant de leurs résultats et conclusions, et en alertant en cas de danger grave et imminent pour l'entreprise et l'environnement
- ▶ Participant aux missions de veille sanitaire et d'alerte
- ▶ Prenant en charge, sur les lieux de travail, la réinsertion, la réadaptation, le suivi des accidentés du travail, des handicapés et la gestion des âges
- ▶ Formant le personnel à la prévention des risques du travail, aux premiers secours, et en élaborant les consignes et plans d'urgence

- ▶ Participant à l'identification des risques par des méthodes validées, et à l'analyse des conditions et ambiances de l'environnement de travail et hors travail pour en déterminer les répercussions sur la santé des travailleurs et des populations
- ▶ Participant aux propositions de transformation et d'amélioration des conditions de travail et d'exploitation, en assurant le suivi des mesures de prévention préconisées
- ▶ Sachant travailler en équipe, avec reconnaissance mutuelle des compétences de chacun.

Les Compétences attendues :

- ▶ Capacité à se positionner en tant qu'infirmier-ère santé-travail (vis-à-vis de l'entreprise, du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire)
- ▶ Capacité à réaliser des entretiens infirmiers en santé-travail
- ▶ Capacité à contribuer à l'identification des risques liés à l'environnement de travail et extérieur au travail ainsi que les pathologies induites, à contribuer ainsi à la veille sanitaire
- ▶ Capacité à analyser les informations recueillies, à mettre en œuvre selon une méthodologie validée et à travailler en réseau
- ▶ Capacité à mener les actions de promotion de la santé, tant individuelles que collectives, et à les évaluer
- ▶ Capacité à prendre soin des femmes et des hommes au travail.

Le programme de la formation :

<u>SEMESTRE 1 (30 ECTS)</u>	<u>SEMESTRE 2 (30 ECTS)</u>
<p>UE 1 : UNITE DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES</p> <p>Module 1 : Monde du travail (28h) – 3 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître l'organisation de la santé au travail et de la protection sociale et les replacer dans le contexte national et international ✓ Acquérir les notions de déontologie et d'éthique en santé-travail <p>Module 2 : Société et Entreprise (31,5h) – 4 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les connaissances de bases nécessaires pour comprendre le système économique et le fonctionnement humain et juridique de l'entreprise <p>Module 3 : Identification et prévention des risques professionnels (45,5h) – 4 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les notions de base pour être en mesure de participer à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse des conditions de travail ▪ L'identification des risques professionnels ▪ L'interprétation des données météorologiques ▪ Des propositions, des transformations et améliorations des conditions de travail en collaboration avec les différents partenaires ▪ L'évaluation d'une situation de travail <p>Module 4 : Entretien Santé-Travail Infirmier (35h) – 4 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé ✓ Savoir mener un entretien ✓ Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au travail ✓ Acquérir les techniques de l'entretien infirmier ✓ Savoir initier un suivi de santé au travail ✓ Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail 	<p>UE 1 : UNITE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE</p> <p>Module 1 : Méthodologie de projet (21h) – 12 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle ✓ Savoir utiliser les outils informatiques <p>Module 2 : Journées d'étude en santé-travail (11h) – 3 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Approfondir les connaissances et les échanges sur certaines thématiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles <p>⇒ Un programme spécifique sera élaboré et proposé aux étudiants en cours d'année</p> <p>UE 2 : UNITE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</p> <p>Module 1 : Mémoire et soutenance (14h) – 15 ECTS</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir mettre évidence une problématique santé-travail ✓ Réaliser un travail de terrain ✓ Savoir présenter et argumenter la démarche réalisée ✓ Maîtriser sa communication

UE 2 : UNITE DE COMPETENCES GENERIQUES

Module 1 : Connaissance du risque – Pathologies professionnelles (49h) – 4 ECTS

Objectifs :

- ✓ Etre en mesure de déterminer les répercussions des risques sur la santé des travailleurs
- ✓ Analyser les différents facteurs étiologiques d'une maladie à composante professionnelle
- ✓ Organiser avec le médecin les investigations appropriées pour le dépistage des maladies professionnelles et adapter le suivi de santé des salariés
- ✓ Etre capable d'adapter ses pratiques professionnelles à la situation de travail par nuisance ou par branche

Module 2 : Gestion des populations, maintien dans l'emploi (35h) – 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ Participer au maintien dans l'emploi et la réinsertion

Module 3 : Promotion et éducation de la Santé-travail (35h) – 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ Identifier les déterminants des comportements de santé, les modalités d'intervention et le cadre éthique
- ✓ Définir des stratégies de promotion de la santé par l'action sur les déterminants de la santé
- ✓ Acquérir des connaissances et des habiletés dans la planification et la mise en pratique de stratégies de promotion de la Santé
- ✓ Repérer les acteurs et les partenariats en promotion de la santé dans l'entreprise
- ✓ Identifier les stratégies pour le développement des compétences psychosociales

Module 4 : Certification des compétences numériques (21h) – 2 ECTS

Objectifs :

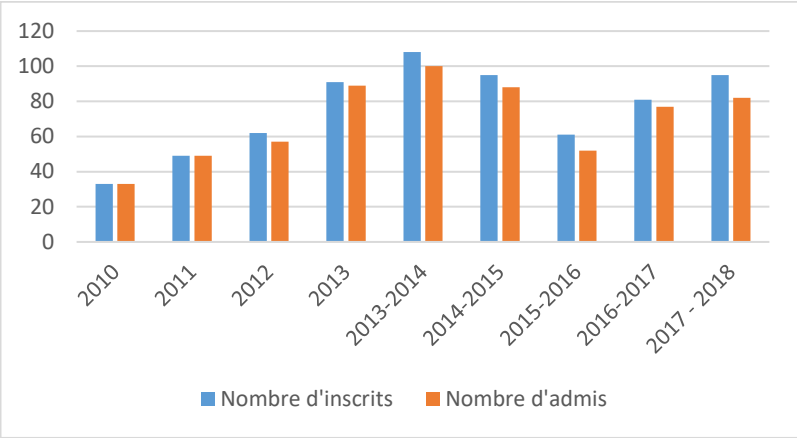
- ✓ Obtenir les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et leur insertion professionnelle

UE 3 : LANGUES APPLIQUEES : Anglais (35h) – 3 ECTS

Objectifs :

- ✓ Apprendre à maîtriser les outils de communications anglaises nécessaires à l'infirmier (ère)

Les résultats



VALIDATION LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES PARCOURS SANTE-TRAVAIL SUITE AU SUIVI PARCOURS « AFOMETRA »

Année universitaire 2019-2020

⇒ L'admission à ce parcours se fera après étude de dossier et éventuellement un entretien, vous devez :

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)
- Avoir validé le parcours « AFOMETRA » - transmission de l'attestation de fin de formation et du certificat remis par le jury (avec la notification de la mention)
- Justifier d'au moins 1 an d'expérience en Service de Santé au Travail
- Fournir des Informations sur le financement complètes et confirmées
Fournir un CV et une lettre de motivation

Parcours de formation :

- **12 Novembre (après-midi) 2019** : Séance inaugurale et présentation des principes pédagogiques de la formation
- **13 au 15 Novembre 2019** : Enseignement complémentaire
 - Etude de poste (2 jours)
 - Maintien dans l'emploi/Impact de la santé sur les différents contrats (1jour)
- **5 & 6 & 7 février 2020** : Séminaire de préparation du mémoire
- **30 mars au 3 avril 2020** : module « langues appliquées » - anglais
- **22 au 25 juin 2020**:
 - Accompagnement pédagogique (22 juin apm)
 - Module Compétences numériques - Pix (3 jours)
- **8 septembre 2020** : préparation à la soutenance de mémoire
- **7 octobre 2020** : soutenance du mémoire
- **8 & 9 (matin) octobre 2020** : Journées d'études santé-travail

Le tutorat :

- Chaque étudiant bénéficie tout au long de la formation, du tutorat, en général, d'un médecin du travail avec qui il collabore et si possible d'un(e) infirmier(e) ayant déjà suivi la licence Santé-Travail.
- Le tutorat est une démarche d'accompagnement qui permet à l'étudiant de progresser dans sa formation et dans l'élaboration de son mémoire.
- Des rencontres avec les tuteurs sont organisées lors de la séance inaugurale et du séminaire mémoire.

Le mémoire

L'obtention de la Licence Sciences Sanitaires et Sociales Parcours Santé-travail sera effective après la production et la soutenance d'un mémoire.

Le mémoire est un travail de terrain visant à évaluer les capacités de l'infirmier de santé au travail à mettre en œuvre une méthodologie pour mener des actions de prévention de santé au travail en prenant en compte l'individu dans un contexte global.

Un dossier méthodologique du mémoire sera vu en détail lors des accompagnements pédagogiques. Il sera disponible sur un site internet dédié (accessible sur code qui vous seront donnés en début de cursus).

Coût :

DESCRIPTION	MONTANT
Participation au parcours de formation professionnelle Santé-Travail "Licence Sciences Sanitaires et Sociales - Spécialisation en Santé au Travail pour les Infirmiers" Année Universitaire 2018-2019 / 126 heures	
<ul style="list-style-type: none">• Module enseignement complémentaire : 28 h - 12 au 15 Novembre 2019 + 22 juin 2019	475,00
<ul style="list-style-type: none">• Module de compétences numériques : 21 h - 23 au 25 juin 2019	355,00
<ul style="list-style-type: none">• Méthodologie de projet - Mémoire : 31,5 h - 05 au 07 février 2020 ; 8 septembre 2020 ; 7 octobre 2020	600,00
<ul style="list-style-type: none">• Langues appliquées/ anglais : 35 h - 30 mars au 03 avril 2020	600,00
<ul style="list-style-type: none">• Journées d'études : 10.5 h - 8 et 9 octobre 2020	187,00
Frais d'inscription	453,00
Exonération de TVA aux termes de l'article 261-4-4° du CGI	
TOTAL NET DE TAXE	2 670, 00 €

Responsable de la formation :

Docteur Ariane LEROYER
MCU-PH, Médecin de Santé Publique, Epidémiologiste,
CHU – Université de Lille - ISTNF

Renseignements

Murielle TONNEAU
Responsable Pôle Formation
ISTNF
mtonneau@istnf.fr

Cette formation résulte d'un partenariat Université de Lille, Institut Lillois en Ingénierie de la Santé (ILIS), Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF) et Afometra